

broyer. Quelques instants après, accourait avec des cris les clients du dépôt, M. Hebbaut, en compagnie de plusieurs ouvriers. Le tramway fut saisi et avec beaucoup de précautions, on put rapidement dégager la malheureuse, qui se cessa de pousser des cris.

Transportée chez M. le docteur Harlet, dont l'habitation est proche, elle y reçut tous les soins que réclamait son état; assistés présents MM. les docteurs Harlet, Rousseau et Bantigny. Les médecins ont relevé une fracture de la clavicule droite, des contusions à la hanche gauche, une luxation du genou gauche, une entorse du pied et des contusions au genou droit; la jeune fille était en outre dans un état de prostration très grande; néanmoins elle put répondre aux quelques questions qui lui furent adressées. Vers sept heures MM. Matha, Harbaux et le docteur Harlet la ramenaient en voiture à son domicile, où son arrivée a provoqué une scène de grande désolation. Dans la soirée, la jeune fille s'était un peu calmée, et bien que ses souffrances fussent encore très vives, son état paraissait satisfaisant. On espère que l'accident n'entraînera aucune autre suite fâcheuse.

Nous disons plus haut que l'arrêt subit du tramway a été un accident mortel; nous aurons aussi que la bicyclette demeurée entre le chasseur et la jeune fille a contribué à la refouler sur un espace de deux ou trois mètres; la machine n'a été que légèrement endommagée.

TROIS CONTRE UN

Un ouvrier mécanicien frappé d'un coup de marteau. Un mécanicien qui habite rue de la Barbe d'Or, M. Cyrille Verrack, âgé de 29 ans, a été victime d'une lâche agression que rien ne justifiait. Vers une heure du matin, il sortait légèrement ému du cabinet « A la Pensée », même rue, lorsqu'il tomba nez à nez avec trois jeunes gens qu'il avait rencontrés un peu plus tôt, à l'estaminot. Pourquoi l'idée lui vint-elle de les traiter d'apaches? On ne sait.

Furieux de cette apostrophe, le trio se jeta sur l'infortuné mécanicien, qui pensa à malvais quart d'heure. L'un des jeunes gens, nommé, tira un couteau de sa poche et en frappa M. Verrack à la cuisse droite, tandis que les autres le roulaient de coups. Les appels de la victime le mirent en fuite.

Bien péniblement, le mécanicien regagna son domicile, heureusement peu éloigné. Un médecin, M. le docteur Lerat, vint lui donner des soins. Il constata dans le haut de la cuisse une plaie de deux centimètres de profondeur; la lame avait tranché une artériole et le sang avait coulé en abondance. De plus, l'infortuné portait de très nombreuses contusions à la tête, à la poitrine, au ventre et sur une partie du corps. Une vingtaine de jours de repos lui seront nécessaires.

M. Leclé, commissaire de police du 8^e arrondissement, avisé de ces faits, est allé interroger le blessé. Puis il a donné à la police de sûreté l'ordre de rechercher les agresseurs. Les agents Rancelot et Devogne n'ont pas tardé, après d'actives recherches, à les découvrir. Vendredi matin, aidés de deux autres agents, MM. Gaillot et Carrette, ils ont arrêté Julien Buzon, âgé de 17 ans, demeurant rue Meyerbeer, 13, et Henri Vandepitte, 22 ans, habitant l'avenue de la République, 22. Quant au troisième inculpé, il n'a pu être retrouvé; c'est un jeune homme de 16 ans, Désiré Lucas, demeurant rue de Tourcoing, cour Jonville, 17.

Interrogés par M. Leclé, commissaire, les deux agresseurs ont nié avoir frappé, mais les déclarations du blessé sont formelles et il accuse Henri Vandepitte de l'avoir frappé avec son couteau.

Ajoutons que ce dernier apâche était également l'objet d'un mandat d'arrêt, se rapportant à une autre agression nocturne dont il s'est rendu coupable à Tourcoing. Nous en parlons d'autre part.

LA SOCIÉTÉ D'EMULATION se réunira en séance ordinaire, lundi 28 juin, à 5 h 1/2 du soir. Voici l'ordre du jour de cette séance: 1^o Lecture du procès-verbal de la séance précédente; 2^o Dépouillement de la correspondance et des publications reçues durant le dernier mois et distribution aux membres de la Société, pour complément; 3^o Lectures: M. Ernest Provost, souvenirs verbaux; 4^o Election de M. Wicart, comme membre titulaire.

« L'UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIS » se réunira mardi prochain, 29 juin, à 8 heures et demie du soir, en son local, café Felix, 10, place de la Liberté. L'ordre du jour comporte l'examen de la question du service médical, un rapport sur le congrès des Œuvres sociales à Lille et une intéressante communication sur le « Dispensaire Mutualiste », sur les nombreux et importants services que cette œuvre a déjà rendus et sur l'extension qu'elle se propose de donner à son action dans l'avenir.

JARDINS OUVRIERS DE L'INSTITUT POPULAIRE. — Dimanche prochain, à 5 heures, aura lieu à l'Institut Populaire, la distribution des médailles et des prix du Congrès de Lille et le tirage de la tombola. Tous les jardiniers qui ont versé leur cotisation pour le congrès sont priés d'y assister ou de se faire représenter. Les lots qui ne seraient pas réclamés aussitôt par les possesseurs des numéros sortis, seront immédiatement remis à un nouveau tirage et profiteront à ceux qui seront présents à la réunion.

NOMINATION D'UN HUISSIER. — Par décret en date du 19 juin, paru à l'« Officiel » de vendredi, est nommé huissier, à Roubaix, M. Vansteene, en remplacement de M. Grumbach, décédé.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — Ont été autorisés à construire: M. C. Dassoille, rue Charles-Quint, une maison, rue Henri-Dumont; Kéllier, rue Vansteene, une maison, rue Grand-Bas, un bâtiment, angle des rues du Danemark et du Luxembourg; L. Carotte, place du Travail, une maison, avenue des Villas; L. Leroux, rue Chanzy, 36, une maison, avenue des Villas; M. Hénin, une maison, rue de Lannoy; A. Masure, boulevard Gambetta, un mug de Clôture, Grande-Rue; E. Vanlamme, rue du Bois, 15, une maison, rue du Bois.

SAINS DE MER ET VILLEGIATURE. — Location de piano pour toutes destinations françaises. Location du Simplex, appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. 1101

ENTRE « COULONNEUX ». — M. Grimaldi, commissaire de police de 8^e arrondissement, après enquête, a dressé procès-verbal à charge d'un mécanicien M. Victor Goethals, 41 ans, demeurant rue Desbrosses, 17, qui est inculpé de vol de six pigeons voyageurs, au préjudice d'un de ses voisins, M. Gustave Vercléven, cabaretier, boulevard Gambetta, 202. M. Goethals avoue qu'en effet, il a pris les oiseaux, dont un aurait été mangé et les autres vendus, mais il déclare que les pigeons lui appartenaient tout comme à M. Vercléven, dont il était, dit-il, l'associé pour les concours. Ce dernier dément formellement cette assertion et argue que le commissaire, de par son origine belge, n'aurait aucune autorité pour dresser des pigeons; il ajoute que les pigeons étaient sa propriété exclusive.

L'« OISEAU-BOULE ». — Le nouveau jeu à la mode — et en vente 42, RUE DE LA GARE, Bazar Moderne. Changement de propriétaire. On y vend de tout et BON MARCHÉ. 6796

EN VUE DE L'EXTRADITION. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du tribunal de Bruges, auquel était jointe une demande d'extradition du gouvernement belge, les agents de sûreté Masse et Fiévet, ont arrêté hier soir, à son logement quai de Lorient, un terrassier, Richard Lacroix, 23 ans, originaire de Thourout, qui est inculpé de détournement et d'enlèvement de mineurs. Cet individu a été transféré vendredi après-midi, à la maison d'arrêt de Lille.

ARRÊTATION D'UN MENDIANT. — L'agent Bosman, a arrêté rue Sainte-Elisabeth, un vagrant défilé de mendicant, un journaliste, Henri Tuytens, 38 ans, demeurant rue de Beaurwart,

26; cet individu a été transféré à la maison d'arrêt de Lille.

LA SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ, concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1^{er} janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'éclairage, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIS est la Ville de France où l'éclairage coûte le moins cher. — S'adresser au Bureau Provisoire: 36, Grande-Rue, Roubaix. 106

UN VOL SUR UNE VOITURE. — Un cocher, M. Louis Desmaures, demeurant rue de Lannoy, cour Bonte-Papillon, 7, avait été obligé, jeudi, vers dix heures du soir, d'abandonner sa voiture rue de l'Homme-qui-dit le vingt-cinq minutes après, il constata que son maître, qui lui avait enlevé, pendant sa courte absence, une couverture d'une valeur de 35 francs. Le cocher a porté plainte au commissariat du 5^e arrondissement.

POUR QUE LES FEMMES ne réclament plus Nous avons parlé d'un lot extraordinaire de chaussures cuir jaunes ou noires à 4 f. 95, mis en vente par la Maison « Au Soldat », 33 et 35, rue Pierre-Motte, à Roubaix. On nous prie d'annoncer que ce lot comprend aussi des chaussures pour femmes.

ENTRE VOITURE ET TRAMWAY. — L'attelage de M. Grimble, forain, demeurant à Canteleu, qui passait, hier après-midi, vers une heure, Grand'Place, a heurté un tramway, dont il a brisé une glace.

TISSUS HAUTE NOUVEAUTÉ. — Vichy, Zéphire, Coulli, Tolle Nationale, Nansouck, Moussoine, Flanelle fantaisie, Flanelle Sécurité, etc.; Maison de Blanc ROBINEZ-HOTTIAUX (Avenue Vandenberghe), 33, rue de Vill-Abravert, Roubaix.

Trousseaux et Layettes. Spécialité. 67667 LE CHIEN N'ÉTAIT PAS ENRAGÉ. — De l'examen auquel a procédé M. Léon Leplat, vétérinaire, boulevard Gambetta, il résulte que le chien tué jeudi soir, par un agent, à la porte de l'estaminot de M. Tant, angle des rues du Tilleul et de Condé, ne présentait aucun symptôme de rage. Les mauvais traitements que des gamins lui avaient fait subir, l'avaient mis dans un tel état de surexcitation qu'on avait pu le croire hydrophobe. M. Retour et sa fille, qui furent mordus par l'animal, peuvent donc se tranquilliser complètement sur leur sort.

HALLE FLIPO. — A partir d'aujourd'hui, beurre qualité supérieure, très fin, 1 f. 30 la livre. 67749 LA CHARRETTE A CHÈVRES. — Treize chiens ont été capturés par le service de la fourrière dans la journée d'hier. Deux propriétaires ont été l'objet de procès-verbaux.

PAS DE CONCURRENCE POSSIBLE! Or contrôlé Soutoirs vendus au poids, Alliances à 3 fr. 50 le g. Montres acier 3 fr. 95, Réveils, 2 fr. 75, Réglateur à sonnerie, 18 fr. 95, garantis 6 ans. Montres arg. et vendues moitié prix. Qualité soignée. WOLNET, 3, place du Trichon, Roubaix.

GENOU BLESSE. — Dans l'atelier de construction de M. Skène et Desvalle, rue Watt, 60, un manoeuvre, M. Achille Deloche, 26 ans, demeurant rue de l'Époule, 24, s'est fait une forte contusion au pouce droit en heurtant un chassis de fonderie.

M. le docteur Harlet, lui a prescrit six semaines de repos.

GASTRITES, dyspepsies, dilatations, sont guéries par les PILULES SIBONE. 60774

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un débiteur au service de M. Georges Duchaussoir, marchand de sable, M. Gustave Rambour, 39 ans, boulevard de Belfort, 61, s'est fait une forte contusion au genou gauche en tombant. Vingt jours de repos. Docteur Dupré. — Un manoeuvre de M. Paul Dolmaure, négociant en laines, M. Alfred Masselot, 20 ans, rue du Caire, cour Bernard-Follet, s'est fait une plaie contuse au médium gauche en retirant un morceau de laine de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Dupré. — A la Société Anonyme de teinture et d'impression, rayon Grulois, M. Charles Willoquet, 33 ans, rue Dresch, à Avelghem, a été brûlé au bras gauche par un jet de vapeur et s'est contusionné le genou gauche en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — Un homme de peine de M. Léon Leclercq, fabricant de caisses, M. Polydore Pynson, 25 ans, rue Vallon, 2, s'est contusionné l'épaule droite en déchargeant du bois. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — A la filature de M. Cavrois-Mahieu, un manoeuvre, M. Émile Eeckout, 26 ans, rue Desaix, 64, s'est fait une plaie par ratissage en voulant retirer des mèches de coton de son métier en marchant. Trois semaines de repos. Docteur Dupré. — Un inséreur de M. Paul Prévost frères, fabricants, M. Édouard Deloy, 46 ans, rue Coligny, 9, a été blessé au dos de la main gauche, par le bras de chasse de son métier. Trois semaines de repos. Docteur Dupré. — A la Société A. S. triéolo pour la sculpture, un peintre, M. Julien Robert, 45 ans, rue des Récottes, cour Vandamme, 4, s'est fait des entorses aux articulations des pieds en tombant d'une échelle. Quatre semaines de repos. Docteur Rousseau.

SONATES AU CLAIR DE LUNE, 3, fr. 25; « Sonates au Travail et du Rêve », 3 fr. 25. Œuvres de M. Amédée Provost fils. En vente: Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 66108

ENTREMENT DU SAMEDI 26 JUIN 1939. — Mme Henri Duchâté, née Elise Debocke, quatre heures, église du Très-Saint-Rédempteur.

CROIX Les Cambrioleurs à l'œuvre

DEUX VOLS IMPORTANTS A L'ASSAUT D'UN COFFRE-FORT

M. Joly, commissaire de police de Croix, instruit en ce moment deux affaires de vols qui dénotent chez leurs auteurs une audace peu commune. Des malfaiteurs enlèvent rue Holden, un coffre-fort qui ne contenait presque rien et l'abandonnent

Nos lecteurs se souviennent que, le 11 novembre dernier, des voleurs s'introduisaient chez M. le R. Faulkner, qui habite rue Holden, et y dérobaient une assez grande quantité de linge. Un nouveau vol a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi chez M. Faulkner. Les malfaiteurs se sont introduits chez lui, par la grille donnant sur la rue Holden, et qui avait été probablement mal fermée la veille au soir. Ils traversèrent le petit jardin et se rendirent par derrière la maison. Ils forcèrent la porte d'entrée qui donne accès dans l'habitation et pénétrèrent dans le vestibule. Toutes les portes étaient solidement fermées, les voleurs jugèrent bon de ne pas les forcer pour éviter de donner l'éveil. Ils sortirent donc, eurent vite fait de fracturer un volet qui ne tenait presque plus et se mirent en devoir de fracturer une fenêtre.

Ils enduisirent un carreau de terre glaise, le brisèrent sans bruit et pénétrèrent ainsi dans la pièce servant de bureau à M. Faulkner. Forcer les tiroirs, et s'emparer d'une somme de 140 francs en pièces de 5 francs ne fut pour eux qu'un jeu. Restait le coffre-fort, pesant environ 120 kilogrammes. Les cambrioleurs résolurent de s'emparer de son contenu. Pour ne pas être dérangés dans leur opération ils le transportèrent dans un jardin — dépendance du peignage de MM. Holden, — situé en face de la demeure de M. le R. Faulkner, mais de l'autre côté de la rue. Ils effectuèrent deux pesées et parvinrent à l'ouvrir.

Il ne contenait point d'argent, mais une montre en or et un bracelet en or; une médaille de régiment comme cadeau en 1855; une médaille de grand module — en or également — souvenir du jubilé de la reine Victoria — portant les deux dates 1837-1887 et trois camées non montées. Les voleurs qui avaient également mis la main sur trois paires de chaussures d'hommes, se contentèrent de se brûler et abandonnèrent sur place le coffre-fort. Il fut retrouvé vendredi matin, vers 8 heures et demie, par un camionneur du peignage Holden, qui passait par là, M. Camille Vancaverbecq.

Celui-ci mit au courant de sa découverte un cabaretier voisin, M. Georges Lepoutre et tous deux avertirent M. Mahieu, garde-champêtre. Un vol de 1300 kilogrammes de fil de cuivre à la gare de Croix-Wasquehal

La seconde affaire est un vol de 1300 kilogrammes de fil de cuivre, commis nuitamment entre une heure et trois heures du matin à la gare de Croix-Wasquehal.

Un wagon plombé de la Compagnie de l'Est, portant le numéro 66.405 et venant de Givet, était arrivé en gare de Croix, et avait été mis en stationnement, en attendant qu'il fut procédé à son déchargement, sur la voie de garage numéro 6, à trois ou quatre cents mètres environ de la gare. Il contenait des fils de cuivre, pour MM. Wyfels et Bouchery-Gruyelle, de Croix. L'expédition avait été faite par la gare de Givet.

Or, quand M. Wyfels s'en fut à la gare pour prendre livraison de ses câbles, il constata que le wagon avait été déplombé. Les voleurs avaient sciemment rempli les fils de fer et le vol accompli, avaient remis tout en place afin de dépister les soupçons.

M. Wyfels refusa de prendre livraison de la marchandise et on avisa M. le chef de gare. Six boîtes de fil de cuivre pesant 262 kilogrammes avaient disparu. De leur côté, MM. Bouchery-Gruyelle, constatèrent qu'il leur manquait 57 boîtes pesant 1027 kilogrammes. M. Joly, commissaire de police de Croix, fut averti, vendredi matin, de ce vol qui remonterait, croit-on, à la nuit de mardi à mercredi, et aurait été commis entre 1 heure et 3 heures.

Entre-temps, M. Viseur, garde-champêtre de Wasquehal découvrait, dans la soirée de jeudi, une ballastière dans un champ de blé, appartenant à la briquetterie Coisne, au Capréau. Elle était encore chargée de six boîtes de fil de cuivre, celles-là même destinées à M. Wyfels.

Il parvint à reconstituer la route suivie par les voleurs qui avaient escaladé le talus qui borde la ligne de chemin de fer entre la gare de Croix et la barrière de l'Allumette.

Un troisième méfait. Enfin, un troisième vol a été constaté samedi matin. Des malfaiteurs ont en effet enlevé sur les chantiers des maisons que fait construire rue de Wasquehal, M. Benoit Blonde, boucher à Croix, quatre-vingt « bajots » feuilles de plomb que l'on place autour des tabatières, pesant ensemble quarante kilogrammes. M. Joly, commissaire de police de Croix, a ouvert une enquête sur ces différents vols.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un apprenti tisseur de M. Roger, entrepreneur à Croix, M. Emmanuel Rousset, 16 ans, rue de Longue-Haie, à Croix, a fait une chute et s'est foulé les deux poignets. Trois semaines de repos; docteur Harlet.

WASQUEHAL

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme Lepers, née Adèle Detaillier, décédée à Wasquehal à l'âge de 70 ans.

La défunte, qui faisait partie des confréries du Saint-Sacrement, du Rosaire et des Trépassés, était la femme de M. J.-B. Lepers, fondateur de la Fanfare de Wasquehal, qui fut pendant vingt ans, municipal de Wasquehal durant une vingtaine d'années, et la mère de M. Charles Lepers, qui fut conseiller municipal de Wasquehal de 1901 à 1904. Ses funérailles seront célébrées lundi à 10 heures et demie, en l'église Saint-Nicolas, à Wasquehal.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Scol et C^e, fabricants de voitures d'enfants un manoeuvre, M. Ernest Burggraeve, 34 ans, rue des Opéris, à Croix, s'est blessé au bras droit en installant une caisse de voiture. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

A la teinturerie de M. Hannart frères, M. Henri Mascart, 32 ans, rue de Metz, 35, à Croix, s'est fait prendre l'auriculaire gauche entre le bras d'un rouleau et le rouleau, en installant ledit rouleau. Douze jours de repos; docteur Butin.

POUCE FOULÉ. — A la teinturerie de MM. Hannart frères, M. Pierre Vanboland, 26 ans, rue des Opéris, 267, s'est foulé le pouce gauche en saisissant une pièce de tissu. Quinze jours de repos; docteur Butin.

LANNON

CONCOURS INTERNATIONAL ET FÊTE DE GYMNASTIQUE. — Le Comité d'organisation du concours international et de la fête de gymnastique du 1^{er} août, se réunira mardi prochain, salle de la Mairie, à sept heures et demie. Les personnes et associations qui auraient l'intention d'offrir un prix pour le concours, sont priées de le faire le plus tôt possible. Les sociétés adhérentes au concours international, sont priées de faire immédiatement, afin de faciliter l'établissement du programme et l'organisation de la fête, que le Comité veut irréprochable.

ASCO ENTRE AUTOMOBILE ET CYCLISTES

Deux cyclistes, M. Arthur Gallois, tourneur à Asco, et son cousin, M. Louis Gallois, de Lys, cheminaient à bicyclette sur la route d'Asco à Forest, vers sept heures du soir. Ils tenaient la droite de la chaussée. Ils étaient arrivés près du passage à niveau du chemin de fer de Lille à Tournai, quand les deux hommes s'aperçurent soudain qu'une automobile marchant à grande vitesse, dont le chauffeur avait pédigé, leur faisait fonctionner sa sirène, était sur le point de les atteindre. M. Louis Gallois put se garer à temps. M. Arthur Gallois, pour éviter d'être écrasé, dut se jeter de côté. Mais à peine les deux cyclistes avaient-ils donné leur effort, que l'auto parvenait au lieu niveau, à la vitesse de 40 kilomètres à l'heure environ. La lourde machine passa en travers de la bicyclette du tourneur, qui fut complètement brisée. Des fragments du vélo s'engagèrent dans les roues du véhicule, ce qui l'obligea à s'arrêter. La voiture transporta une dame. L'incollable s'enquit de l'état de M. Arthur Gallois, qui souffrait de l'indemnisser du préjudice qui lui était causé et qu'on évaluait à 210 francs. Puis l'automobile reprit sa course folle. Mais avant de se remettre en route, un témoin de l'accident, M. Elisée Janssen, avait remarqué l'inscription que portait la voiture; c'était: 144-B-D, puis au dessous le mot « Belgique ».

Depuis, M. Arthur Gallois, surpris de ce que le propriétaire de l'automobile ne lui ait plus donné signe de vie, a déposé une plainte à la gendarmerie de Lannoy, laquelle a établi vendredi par son enquête les faits que nous venons de relater.

FLEBS-BREUCQ

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature Bonami Wibaut, Mlle Adèle Compagnon, rue Holden, à Croix, a été piquée au bras gauche avec un bout de bois. Huit jours de repos; docteur Berthou.

Chez M. Jules Jardez, mécanicien, un tourneur, M. Jean Gosman, rue de Lille, à Flebs-Breucq, s'est coupé le médium droit; il en est résulté un panaris. Douze jours de repos; docteur Berthou.

FLEBS-BREUCQ

LES CAMBRIOLEURS AU HANEAU DE CANTELEU. — M. et Mme Pierre Demareschal, chiffonniers au haneau de Canteleu, à Flebs-Breucq, avaient quitté leur domicile, vendredi matin, pour aller exercer leur métier dans la commune de Lannoy. Ils furent surpris, vers trois heures de l'après-midi, quelle ne fut pas leur surprise de trouver la porte ouverte. Des malfaiteurs avaient profité de leur absence pour s'introduire dans la maison, à l'aide d'une échelle. Après avoir mis les meubles sens-dessous-dessus, les malfaiteurs s'étaient retirés en emportant quatre montres, dont deux en argent, une en nickel et une en acier or, ainsi qu'une chaîne en argent et une paire de boucles d'oreilles en or. Ces divers objets se trouvaient enfermés dans un coffre-fort. M. Demareschal estime le préjudice qui lui est causé à la somme de 150 francs. Les boucles d'oreilles représentaient une valeur de 20 francs. Les montres, dont une appartenait à un individu qu'il a rencontré sur sa route, à Hellemmes. Plainte a été déposée à la gendarmerie de Flebs-Breucq.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un domestique, au service de M. Germond, messager à Lannoy, a fait une chute dans l'escalier de la maison Vanlieuvenbuisse, en transportant des sacs de farine, et s'est fait une fracture du bras droit. Huit jours de repos; docteur Berthou.

A Lannoy, M. et Mme Demareschal, demeurant à Leers, Place, s'est blessé à l'index gauche, avec un fragment de ruban de corde en faisant des paquets. Quatre jours de repos; docteur Tribou.

AVIS AUX CABARETTIERS. — A l'occasion de la fête fédérale des Associations amicales d'anciens élèves de l'école de Lannoy, l'heure de la entrée pour les débits de boissons sera prolongée jusqu'à 2 heures du matin le dimanche 27 juin.

OUTRAGES A LA POLICE. — Léon Delannoy, 29 ans, boucher, au service de M. Antoine Dairin, cultivateur, à fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir injurié le garde-champêtre, M. Despinoy.

A. DEBRAS Grande-Place, ROUBAIS Maison possédant le plus grand choix de VÊTEMENTS pour Hommes et Enfants Grand choix de Costumes Coutil pour Enfants Alpapas, Pare-Pousières, etc. VOIR LES ÉTALAGES 66904

WATTRELOS

LA BASCULE PUBLIQUE EST TRANSFÉRÉE A LA GARE. — Elle n'était pas à sa place... sur la Place. Son pavillon servait d'urinoir public, et ni l'esthétique l'hygiène ne trouvant leur compte à cette installation. Elle a quitté ce poste d'honneur qu'elle avait usurpé il y a 22 ans pour descendre dans le jardin du chef de gare, où elle étendra son tablier le long de la rue Denaillat.

Aujourd'hui que la gare de Wattrelos a obtenu le dédouanement des marchandises ainsi que cela lui revenait, la bascule sera astreinte à un service beaucoup plus actif que lorsqu'elle était sur la Place.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. Joly, commissaire de police de Croix, informe que pour éviter des poursuites, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos, pour faire une recette supplémentaire lundi prochain 29 juin.

A propos du Championnat International des chiens de défense et de police de Lille

Nous rappelons à nos lecteurs que nos Librairies mettent en vente un manuel pratique et complet d'élevage et de dressage du chien destiné à la garde et à la défense. Ce manuel, qui est un ouvrage de la garde de la police. Le manuel contient de nombreuses gravures; prix: 2 fr. 50 le volume, broché. 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing, 67839

TOURCOING Les Vétérans de Solférino

DE NOMBREUX TOURQUENNOIS, ONT FAIT LA CAMPAGNE D'ITALIE

On célébrait avant hier, le cinquantième anniversaire de la bataille de Solférino. Les journaux vous ont conté les manifestations franco-italiennes qui eurent lieu à cette occasion sur le champ de bataille même, en présence des souverains italiens. Cet anniversaire n'a pas passé inaperçu à Tourcoing, où il reste encore un certain nombre d'anciens soldats qui prirent part à la guerre de 1859. Nous avons eu la curiosité de vouloir le recenser s'il était possible ou tout au moins de recueillir auprès de quelques survivants des souvenirs précis de cette extraordinaire campagne — ou nos armées se couvrirent de gloire. Nous n'avons pu le rencontrer tous; ils sont dispersés par la ville et ne se connaissent malheureusement pas entre eux.

M. Baisez-Caron, le sympathique président de la société des vétérans des armées de terre et de mer, nous a signalé notamment son frère, M. Amédée Baisez, actuellement fixé à Bouffais (Eure) qui fit trois congrès successifs et prit part aux expéditions de Crimée, d'Italie, d'Autriche, de Syrie, etc.

Puis, nous avons trouvé M. J.-B. Dupont, rue du Moulin-Fagot, Auguste Fortuit, rue Verte, Auguste Duhamel, rue du Cœur-Joyeux, Peck-Mesurier, rue de la Malsance, Oscar Carpenelle, rue du Midi. Mais c'est principalement à l'Hospice de la rue d'Havry, que nous avons retrouvé la plupart de ces vieux braves. Quels soldats ils devaient être à vingt ans! En attendant que Solférino, ils sont tous accourus, les uns encore très vaillants malgré leurs 70 ans et plus, les autres clopinant ou appuyés sur de... béquilles qu'ils auraient sagement jetées au loin, si au lieu d'un journaliste, Canrobert se fût trouvé devant eux. Oui, ils y étaient tous à la « grande fricassée » de Solférino, à celle-là comme aux précédentes, et il faut voir comme ils arborent fièrement la médaille commémorative qu'ils y gagnèrent. On nous en voudrait de ne pas citer aussi le nom de ces héros. Ce sont: Gaspard Cattaou, Charles Cattaou, François Gri-mond, qui fut blessé au genou par un éclat d'obus, Carlos Leconte qui prit part à six batailles sans avoir perdu un de ses cheveux, Lucien Leclercq, Joseph Petitberghien, Louis Averlant, Carlos Lambin, Alexandre Lorian, Henri Legendrand, Jean-Louis Dessauvage.

Quand on a trois quarts de siècle d'existence, la mémoire n'est plus très fraîche. Malgré cela, la plupart des vieux grognards que nous avons vus se rappellent très bien les détails de l'héroïque campagne.

Nos troupes quittèrent Gènes le 14 mai aux accents de la « Marseillaise », qu'exécutait une musique italienne sur la terrasse de l'« Arena sola ». Mais quelle « Marseillaise »! écrivait M. Edmond Texier au directeur du « Siècle »: une « Marseillaise » sautée à l'italienne et relevée par des fioritures qui métamorphosaient cet air énergique en une contredanse, une véritable « Marseillaise » à l'usage des pensionnaires de demoiselles. C'était doux, galant, charmant et il y avait de la « gentillesse » jusque dans le refrain de cet hymne entraînant, de ce riguissement guerrier dont les grenadiers républicains disaient qu'ils avaient des moustaches ».

Tour à tour les Autrichiens furent battus: le 20 mai à Montebello, le 31 à Palestro, le 1^{er} juin à Novare, le 2 à Turbigo, le 4 à Magenta, le 8 à Marignano et enfin le 24 à Solférino.

M. Fortuit nous a fait un tableau saisissant de ce dernier combat.

Les Autrichiens avaient repassé le Mincio dans la nuit du 23 au 24 et s'avancèrent vers les troupes franco-sardes. Mac Mahon, Canrobert, Niel, Baraguey d'Hilliers étaient à la tête des différents corps français. On était décidé à en finir. Nous étions 136000 contre 163000. Les Autrichiens occupaient Gavriana et Solferino. D'abord les Sardes se firent battre par Benedek, chef d'un corps ennemi. Mais Niel et Baraguey gagnaient du terrain. A 2 heures, le village de Solférino tombait entre nos mains. A 3 heures, les Autrichiens, victorieux à leur droite, s'efforcèrent de reprendre l'avantage au centre; ils furent admirables et résistèrent à de formidables décharges. Néanmoins sous leurs efforts se brisèrent devant la résistance des Français.

Voilà leur impuissance, ils battirent en retraite. A ce moment éclata une effroyable tempête. L'ouragan déchâna ses fureurs sur les deux armées et les enveloppa de vent, de poussière, de grêle, de pluie, de tonnerre et d'obscurité. Cette circonstance seule empêcha les Autrichiens d'être taillés en pièces. Quand la lumière reparut, on n'apercevait plus que leur arrière-garde à l'entrée de Gavriana.

La journée avait coûté 25.000 hommes aux Autrichiens, dont 2.000 tués et 9.500 disparus; les Franco-Sardes perdirent 17.000 hommes, dont 2.000 morts et 2.700 disparus. Les blessés étaient 10.600 chez l'ennemi, 12.000 dans l'armée des alliés.

M. Fortuit se rappelle que si sa compagnie fut décimée; sur 114 hommes, il n'en resta que 17 et tous avaient les vêtements détrempés par les balles.

Nous avons cité une vingtaine de Tourquennois survivants des guerres de Crimée et d'Italie. Ceux qui sont morts sont hélas plus nombreux. A Solférino comme sur tous les champs de bataille nos concitoyens ont généreusement bataillé pour la France. Honneur soit à ces braves, aux vivants et aux disparus!

Les agressions nocturnes

Un apâche roubaisien renvoyé en correctionnelle. Dans la nuit du 4 au 5 avril dernier, M. Victor Henneuse, 35 ans, demeurant 78, rue des Anges, à Roubaix, cassait près de l'usine à gaz de Tourcoing, lorsque tout à coup, il reçut une grêle de coups, qui le firent tomber, portant des blessures à la tête et à l'œil gauche. Avant qu'il ne fût revenu à lui, M. Henneuse était délesté de sa montre et de sa chaîne. Le malheureux n'eut d'autre ressource que de déposer une plainte, mais il ne put fournir le signalement de ses agresseurs.

A quelques jours de là, appelé au poste de police, M. Henneuse fut mis en présence d'une chaîne d'une montre qu'il reconnut pour être sa propriété. L'agent Carrette, après enquête, avait pu trouver le coupable, qui n'était autre qu'un nommé Henri Vandepitte, 22 ans, homme de peine, à Roubaix, sujet peu recommandable.

Sur le point de se faire arrêter, Vandepitte alla et depuis cette date, il reste intr